

Délibération n°DEL-16-0046

**Opérations foncières - Commune de Toulouse - GPV Reynerie :
Désaffectation d'une emprise rue Jean Gilles**

L'an deux mille seize le jeudi quatre février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Toulouse, 6 rue Leduc - Locaux Toulouse Métropole - salle 902B.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	60
Procurations :	5
Date de convocation :	29 janvier 2016

Présents

Aigrefeuille	Mme Brigitte CALVET
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, M. Bernard KELLER
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	M. Damien LABORDE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	Mme Corinne VIGNON ESTEBAN
Gagnac	M. Michel SIMON
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	M. Franck BIASOTTO, M. Sacha BRIAND, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Francis GRASS, M. Pierre LACAZE, M. Jean-Luc LAGLEIZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES,

	Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, M. Romuald PAGNUCCO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard SANCE	Marc PERE
M. Bruno COSTES	Pierre TRAUTMANN
Mme Dominique FAURE	Grégoire CARNEIRO
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET

Conseillers excusés

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Toulouse	Mme Michèle BLEUSE

Délibération n° DEL-16-0046**Opérations foncières - Commune de Toulouse - GPV Reynerie :
Désaffectation d'une emprise rue Jean Gilles****Exposé**

Dans le cadre de la résidentialisation de l'immeuble Jean Gilles appartenant à la SA HLM Patrimoine Languedocienne situé rue Jean Gilles, et afin de créer un ascenseur extérieur, la commune de Toulouse doit céder la parcelle cadastrée 842 BM 102 incluse dans la voirie publique.

Aussi, et préalablement à son déclassement, il convient que Toulouse Métropole, au titre de sa compétence voirie, constate la désaffectation de cette parcelle, conformément à l'article L 1321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales afin que la Commune de Toulouse recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur ce bien et puisse céder la parcelle cadastrée 842 BM 102 à la SA HLM Patrimoine Languedocienne.

Décision

Le Bureau,

Vu la délibération du 18 décembre 2014 portant délégation d'attributions au Bureau,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement Politique foncière du 21 janvier 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

De constater la désaffectation de la parcelle cadastrée 842 BM 102, telle que figurant sur le plan annexé à la présente délibération.

Article 2

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	65
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 04/02/2016

Reçue à la Préfecture le 08/02/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE
Commune de TOULOUSE

Propriété SA Patrimoine

Rue Jean Gilles

PLAN DE DIVISION

(Edition du 26 Novembre 2015.)

Nota :
Projet établi d'après plan "Jean Gilles_rDC.dwg" fourni par Benoit Chanson architecte le 05 Mai 2014

DESIGNATION CADASTRALE
Parcelle : 842 BM 102
Parcelle : 840 AB 447
Lieudit : La Reynerie

ECHELLE : 1/50

Relevé établi d'après éléments visuels constatés sur le terrain.
La définition des limites de propriété ne pourra être établie qu'après bornage contradictoire (Art. 646 du Code Civil)

- PLAN AVANT FAIT L'OBJET D'UN LEVE REGULER.
 PLAN ETABLI D'APRES DES DOCUMENTS EXISTANTS.
 DELIMITATION FAITE SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU PROPRIETAIRE.
 BORNAGE PERIMETRIQUE CONTRADICTOIRE.
 BORNAGE CONTRADICTOIRE PARTIEL.

- COORDONNEES PLANIMETRIQUES
 Systeme RGF93-CC43
 Systeme Independant
 Systeme RGF93-CC43 par TERRA

- COORDONNEES ALTIMETRIQUES
 N.G.F. (Nivellement Général de la France)
 Nivellement Independant.
 N.G.F. par TERRA



ACTIGEO
S.E.L.A.R.L. DE GEOMETRE EXPERT
49, Route de LAUNAGUET, 31200 TOULOUSE
TELEPHONE : 05.34.42.17.75 - TELECOPIE : 05.34.42.17.93
E-mail : acti-geo@wanadoo.fr

Date du Levé : 04 Juin 2014
Mise à jour : 26 Novembre 2015
Mise à jour :
DOSSIER : 140604
DESSIN AUTOCAD V. 2010

